

19 MARS 2019

JOURNÉE INTERNATIONALE

DU TRAVAIL SOCIAL

MAIS LEQUEL ?



L'ouverture du social au capital comporte plusieurs enjeux :

- Devenir une source de revenus pour les groupes financiers avec une méthode de gestion qui privilégie le profit : on abandonne aux entreprises privées et aux banques le droit de définir l'intérêt des populations et le bien commun.
- Rendre les individus les uniques responsables de leurs situations pour éviter une remise en cause du système global.

Les dernières offensives du gouvernement Macron achèvent l'œuvre des gouvernements précédents, poursuivant la restructuration du champ du travail social (secteurs public et privé non lucratif confondus) : évolution des modalités de financement, révision des diplômes, déqualification

des personnels et glissement des tâches au sein des équipes.

Ces mesures remettent en cause les fondements même du travail social puisque les réformes actuelles ne permettent pas aux personnes d'accéder à leurs droits fondamentaux :

- Défaut de protection des mineurs isolés étrangers sur le territoire
- Accueil drastique des réfugiés
- Accès difficile au logement ou à l'hébergement pour les plus précaires
- Inflation du nombre de mesures dans le secteur de l'aide à l'enfance ne permettant pas un suivi réel des mineurs en danger
- Dématerrialisation des démarches qui rend complexe l'accès aux droits des plus démunis
- Fermeture des CMP

Nous sommes dans une société capitaliste qui se cherche de nouveaux débouchés. Les deux marchés qui peuvent encore avoir une forte croissance économique sont le social et l'environnement.

Sous couvert de modernisation, d'innovation et de rationalisation, c'est une véritable démarche idéologique qui s'institutionnalise en marche forcée !

Ces changements radicaux dans le champ du social et du médico-social ont des impacts sur les conditions de travail, sur le sens du travail et sur les pratiques professionnelles.

Les travailleurs sociaux sont transformés en prestataires aux salaires à moindre coût, les professionnels sont réduits à de simples exécutants, les approches éducatives et cliniques sont jugées obsolètes ou rétrogrades...

Dans le champ du handicap, depuis le rapport Piveteau de 2014, les ARS obligent les associations gestionnaires à pratiquer l'inclusion en milieu ordinaire scolaire ou professionnel, grâce à la mise en place de plate-formes de service censées apporter des solutions à chaque demandeur. Les objectifs ministériels chiffrés d'inclusion scolaire des jeunes d'IME et d'inclusion sociale des adultes de foyer de vie, ne tiennent pas compte ni des besoins et désirs des personnes, ni de la capacité des structures de droit commun à accueillir des personnes vulnérables et à s'adapter à leurs problématiques. Sous couvert de la défense de la participation citoyenne des personnes en situation de handicap, nous assistons à un vrai déni des besoins des personnes accueillies et à un discrédit de l'accompagnement réalisé par les travailleurs sociaux dans les établissements et services.

#19Mars



**L'HIVER,
C'EST FINI.
PLACE AU
PRINTEMPS.**